

“ Léon XII et le cardinal Della Somaglia, qui était alors secrétaire d'Etat, passèrent par-dessus toutes les objections. Ce fut Mgr Bernetti, gouverneur de Rome, qui fut chargé d'aller représenter le Pape à Moscou.

“ En 1856, lors de l'avènement d'Alexandre II, pareille notification fut adressée au Pape Pie IX, et Mgr Chigi, aujourd'hui cardinal, se rendit au couronnement. Nous le répétons, le Saint-Siège a été invité au même titre que dans le passé ; l'empereur de Russie continue de voir en lui une puissance temporelle.

CONSEIL AUX OUVRIERS.

[Suite.]

SITUATION FACHEUSE DE L'OUVRIER QUI CONTRACTE DES DETTES.

Ce que les dettes ont de plus dangereux, c'est que, comme on cherche naturellement à en écarter le souvenir, qui est toujours un peu pénible, on ne sait jamais bien au juste où l'on en est : en s'occupant de l'une, on perd le souvenir de l'autre ; puis celle-ci vient se rappeler désagréablement à la mémoire. On n'est pas parfaitement sûr du jour pour lequel on a promis de payer, et on croit l'éloigner en le repoussant de sa pensée : mais il n'en vient pas moins vite, le créancier, lui, ne l'oublie pas.

Ce n'est pas seulement sur l'époque que, par une espèce d'erreur volontaire, la mémoire du débiteur se trouve en défaut, c'est sur le montant de la créance. Quand il est question de régler pour les objets que vous avez achetés à crédit, vous êtes toujours désagréablement surpris en voyant le total ; dans les calculs que vous faisiez en vous-même, il y a toujours quelque chose à quoi vous n'aviez pas pensé, ou bien vos additions se trouvaient mal faites ; celles de votre fournisseur sont toujours justes, et il n'oublie rien.

Autant donc qu'il vous sera possible, Joseph, évitez les dettes de quelque nature qu'elles soient et sous quelque nom qu'elles se présentent ; plutôt que de devoir à un marchand, privez vous de tout superflu ; plutôt que de devoir à votre propriétaire, privez vous même du nécessaire.

A continuer.